

**ÉTUDE SUR LES PERSONNES ÂGÉES
AU BAS-SAGUENAY NORD ET SUD**

Présentée par :

**Jean-François Tremblay
Bac Sciences Politiques
Étude de deuxième cycle en sociologie économique**

Avril 2001

REMERCIEMENTS

Nous tenons à porter une attention particulière à tous les organismes et groupes qui ont collaboré à la réalisation de cette étude sur l'identification des services offerts aux aînées dans le Bas-Saguenay (nord et sud) ainsi que les besoins exprimés par les différents intervenants. Par leur contribution, ces derniers nous ont permis d'améliorer nos connaissances sur les différents services offerts pour les personnes âgées dans chacune des municipalités en question.

De ces organismes et groupes communautaires, nous tenons à remercier :

- Conseil de l'Âge d'Or (Région Saguenay--Lac-Saint-Jean--Chibougamau-Chapais);
- C.L.S.C. et Centre Cléophas-Claveau pavillon C.L.S.C. (point de service de L'Anse-St-Jean);
- C.L.S.C. de Chicoutimi;
- Bénévoles de St-Félix-d'Otis;
- Groupe d'action communautaire de L'A.P.R.S. inc.;
- Groupe d'action communautaire Santé Bénévole inc. de Ferland-et-Boilleau;
- Le Club de l'Âge d'Or de St-Félix-d'Otis;
- Le Club de l'Âge d'Or de Ferland-et-Boilleau;
- Le Club de l'Âge d'Or de Rivière-Éternité;
- Le Club de l'Âge d'Or de L'Anse-St-Jean;
- Le Club de l'Âge d'Or de Petit-Saguenay;
- Le Club de l'Âge d'Or de St-Fulgence;
- Le Club de l'Âge d'Or de Ste-Rose-du-Nord.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	3
1.1 Évolution et projection de la population de 65 ans et plus, classifiée selon le sexe, Bas-Saguenay (nord et sud).....	3
1.2 Évolution et projection de la population classifiée selon le sexe, par municipalité, 1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009	4
CHAPITRE 2 - IDENTIFICATION DES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES ÂGÉES SUR LE TERRITOIRE DU BAS-SAGUENAY (NORD ET SUD).....	8
2.1 Organismes du milieu.....	8
2.1.1 <i>Au niveau local</i>	8
2.1.2 <i>Au niveau supra-local</i>	9
2.1.2 <i>Au niveau régional</i>	9
2.2 Les services offerts.....	10
2.2.1 <i>Bas-Saguenay (sud)</i>	12
2.2.2 <i>Bas-Saguenay (Nord)</i>	15
CHAPITRE 3 - PARTICULARITÉS DES SERVICES OFFERTS AUX AÎNÉES.....	17
3.1 Description des différents services.....	17
3.1.1 <i>Les soins de santé</i>	17
3.1.2 <i>Les services sociaux</i>	22
3.2 Utilisation des services par les personnes âgées.....	24
3.2 Lieu de résidence et d'hébergement pour personnes âgées.....	26
CHAPITRE 4 - PRIORITÉS D'INTERVENTION À COURT ET MOYEN TERME	28
4.1 Bas-Saguenay (nord et sud)	28
CONCLUSION.....	33
BIBLIOGRAPHIE.....	35
ANNEXE	36

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1	
Évolution et projection de la population de 65 ans plus classifiée selon le sexe, du milieu rural Bas-Saguenay (nord et sud),	4
Tableau 2	
Évolution et représentation en pourcentage du poids démographique des aînés au Bas- Saguenay (nord et sud).....	5
Tableau 3	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, St-Félix d’Otis..	5
Tableau 4	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, Ferland-et-Boilleau	5
Tableau 5	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, Rivière-Éternité.....	6
Tableau 6	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, L’Anse-St-Jean	6
Tableau 7	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, Petit-Saguenay	6
Tableau 8	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, St-Fulgence	7
Tableau 9	
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe, Ste-Rose-du-Nord	7
Tableau 10	
Les services offerts sur le territoire du Bas-Saguenay (sud et nord)	11
Tableau 11	
Caractéristiques des services offerts aux aînés par les C.L.S.C. (Bas-Saguenay nord et sud)	18
Tableau 12	
Taux de fréquentation des personnes âgées par rapport aux différents services	25
Tableau 13	
Personnes âgées de 65 ans et plus desservies par le service des aides familiales.....	26
Tableau 14	
Lieux de résidence et centre d’hébergement pour personnes âgées sur le territoire du Bas-Saguenay (nord et sud)	27

INTRODUCTION

La présente étude fait suite à l'un des constats établis lors de l'élaboration du profil socio-économique de la SADC du Fjord inc. : celui du vieillissement de la population. Comme vous pourrez en prendre connaissance tout au long de ce document, cette étude s'inscrit dans un processus voulant contribuer à améliorer nos connaissances des différents services offerts aux aînées dans chacune de nos municipalités rurales.

Pour ce faire, au cours du mois d'octobre 2000, nous avons procédé à des entrevues individuelles avec les personnes ressources du milieu local (C.L.S.C., organismes communautaires, Clubs de l'Âge d'Or) offrant des services aux personnes âgées. Les intervenants locaux rencontrés sont principalement : les présidentes et présidents d'associations, responsables de programmes et organisateurs communautaires. Nous avons également consulté les recensements de Statistiques Canada pour avoir un portrait global et spécifique du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus.

De plus, nous avons consulté un certain nombre d'études ayant traité de cette thématique afin de nous orienter par rapport à nos objectifs de départ. À ce sujet, une étude présentée au Centre gérontologique de Jonquière et réalisée en 1993 nous a permis d'orienter notre cadre d'analyse tout en singularisant notre contenu.

À la lumière de tous ces éléments, nous présentons notre étude en quatre (4) parties distinctes. Dans un premier temps, nous avons trouvé à propos de réaliser un portrait démographique de la population âgée de 65 ans et plus, afin d'observer l'évolution et les projections dans le temps de ce groupe d'âge. Dans un second temps, nous ferons une énumération des différents organismes offrant des services aux personnes âgées, tant sur le plan local que régional. Par la suite, il sera intéressant d'élaborer sur les particularités des différents services offerts aux aînées, en faisant une brève description ; quel organisme offre ces services et à comment peut-on évaluer l'utilisation de ces services au niveau global et par municipalité. En dernier lieu, nous identifierons les priorités d'intervention à court et à moyen terme pour l'ensemble des municipalités du Bas-

Saguenay (nord et sud). Cette dernière partie s'articulera à partir des observations soulignées lors des rencontres avec les différents intervenants.

Il est évident que cette étude demeure exploratoire et ne prétend pas aborder toutes les dimensions du sujet. Notre rapport vise à brosser un portrait des différents services dont disposent les aînés dans chacune des municipalités et des priorités d'intervention, tel que mentionné ci-dessus.

CHAPITRE 1

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

1.1 Évolution et projection de la population de 65 ans et plus, classifiée selon le sexe, Bas-Saguenay (nord et sud)

La répartition de la population âgée de 65 ans et plus a, pour sa part, connu une évolution marquée durant la période de 1981 à 1996. En effet, l'on constate que depuis les recensements de 1981 à 1996, les personnes âgées de 65 ans et plus font partie du groupe d'âge qui a le plus augmenté sur le territoire du Bas-Saguenay (Sud et Nord), passant de 390 personnes en 1981 à 645 individus en 1996, soit une augmentation 65,4 %.

De plus, si l'on observe les projections établies par Compusearch Micromarketing Donnés Système, il est possible de visualiser que le groupe d'âge de 65 ans et plus sera en pleine ascendance. Comme en témoigne le tableau ci-dessous, les projections de 1999 se chiffrent pour le Bas-Saguenay (Nord et Sud) à 746 personnes, alors que l'on projette qu'ils seront au nombre de 1 059 en 2009. Le tableau qui suit illustre clairement cette évolution.

Tableau 1
Évolution et projection de la population de 65 ans plus classifiée selon le sexe,
du milieu rural Bas-Saguenay (nord et sud),
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009

Territoire/ année	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Bas-Saguenay (sud) Masculin	120	140	185	210	75,0	254	292	330	29,9
Bas-Saguenay (sud) Féminin	115	155	170	220	91,3	237	280	325	37,1
Bas-Saguenay (Sud) Total	235	295	355	430	83,0	491	572	655	33,4
Bas-Saguenay (nord) Masculin	90	95	115	115	27,8	134	166	200	49,3
Bas-Saguenay (nord) Féminin	65	90	90	100	53,8	121	164	204	68,6
Bas-Saguenay (nord) Total	155	185	205	215	38,7	255	330	404	58,4
Total : Bas-Saguenay (nord et sud)	390	480	560	645	65,4	746	902	1 059	50,0

Source : Compilation effectuée à partir des données de Statistique Canada, Recensement 1981, 1986, 1991, 1996. Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

1.2 Évolution et projection de la population classifiée selon le sexe, par municipalité, 1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009

Il faut considérer selon les données des recensements de 1981 à 1996, que chacune de nos municipalités rurales a connu des augmentations de sa population de 65 ans et plus, variant de 36,0 % à 140,0 %. Cette situation, conjuguée à une baisse significative du groupe d'âge (0-14 ans) et à l'exode massif des jeunes, entraîne un poids démographique important des aînés.

Le tableau ci-dessus, nous illustre bien cette tendance à la hausse du bassin de la population âgée de 65 ans et plus entre 1981 et 1996 ainsi que les projections estimées jusqu'en 2009. En effet, ce groupe d'âge a connu entre 1981 et 1996 sur le territoire du Bas-Saguenay (nord et sud), une augmentation de son poids démographique de l'ordre de 4,4 %. De plus, la tendance estimée jusqu'en 2009 nous montre une augmentation de l'ordre de 6,2 % sur le territoire Bas-Saguenay (nord et sud).

Tableau 2
Évolution et représentation en pourcentage du poids démographique des aînés
au Bas-Saguenay (nord et sud)

Municipalité	1981	1986	1991	1996	% variation 1981 - 1996	1999	2004	2009	% variation 1999 - 2009
St-Félix d'Otis	6,7 %	8,8 %	9,7 %	9,8 %	3,1 %	11,3 %	14,0 %	15,8 %	4,5 %
Ferland-et-Boilleau	3,6 %	7,2 %	8,2 %	9,2 %	5,6 %	12,5 %	13,5 %	16,0 %	3,5 %
Rivière-Éternité	3,0 %	4,7 %	4,9 %	5,2 %	2,2 %	9,8 %	13,9 %	18,0 %	8,8 %
L'Anse-St-Jean	5,0 %	6,6 %	8,7 %	12,4 %	7,4 %	13,5 %	15,5 %	18,0 %	4,5 %
Petit-Saguenay	6,0 %	6,1 %	10,1 %	12,5 %	6,5 %	13,1 %	14,9 %	18,5 %	5,4 %
St-Fulgence	5,9 %	6,7 %	7,8 %	8,2 %	2,3 %	10,1 %	13,6 %	17,9 %	7,8 %
Ste-Rose-du-Nord	6,1 %	9,3 %	8,6 %	11,2 %	5,1 %	12,8 %	16,8 %	19,8 %	7,0 %
Total	5,4 %	6,8 %	8,2 %	9,8 %	4,4 %	11,5 %	14,4 %	17,7 %	6,2 %

Source : Statistique Canada « Recensements 1981, 1986, 1991, 1996 »
Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 3
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus classifiée selon le
sexe, 1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009
St-Félix d'Otis

Genre / année	1981	1986	1991	1996	% variation	1999 *	2004 *	2009 *	% variation
Féminin	15	25	25	30	100,0	32	46	56	75,0
Masculin	30	35	35	40	33,3	49	57	62	26,5
Total	45	60	60	70	55,6	81	103	118	45,7

Source : Compilation effectuée à partir de Statistique Canada,
Recensement 1981, 1986, 1991, 1996
* Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 4
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe,
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009
Ferland-et-Boilleau

Genre année /	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Féminin	15	25	25	30	100,0	33	38	43	30,3
Masculin	10	25	30	30	200,0	39	46	52	33,3
TOTAL	25	50	55	60	140,0	72	84	95	31,9

Source : Compilation effectuée à partir des données de Statistique Canada,
Recensements 1981, 1986, 1991, 1996.
* Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 5
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe,
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009

Rivière-Éternité

Genre / année	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Masculin	10	15	10	15	50,0	33	40	47	42,4
Féminin	10	15	20	15	50,0	22	31	39	77,3
TOTAL	20	30	30	30	50,0	55	71	86	56,4

Source : Compilation effectuée à partir des données de Statistique Canada, Recensement 1981, 1986, 1991, 1996.
 Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 6
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe,
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009

L'Anse-St-Jean

Genre / année	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Masculin	40	40	50	75	87,5	87	98	110	26,4
Féminin	35	50	60	80	128,6	81	94	110	35,8
TOTAL	75	90	110	155	106,7	168	192	220	31,0

Source : Compilation effectuée à partir des données de Statistique Canada, Recensements, 1981, 1986, 1991, 1996.
 Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 7
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe,
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009

Petit-Saguenay

Genre / Année	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Masculin	30	25	50	50	66,7	57	60	67	17,5
Féminin	40	40	50	65	62,5	58	62	69	19,0
TOTAL	70	65	100	115	64,3	115	122	136	18,3

Source : Compilation spéciale à partir des données de Statistique Canada, Recensements, 1981, 1986, 1991, 1996.
 Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 8
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe,
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009
St-Fulgence

Genre / année	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Masculin	70	70	95	90	28,6	104	130	159	52,9
Féminin	55	75	75	80	45,5	99	132	166	67,7
TOTAL	125	145	170	170	36,0	203	262	325	60,1

Source : Compilation spéciale à partir des données de Statistique Canada, Recensements, 1981, 1986, 1991, 1996.
 * Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

Tableau 9
Évolution et projection de la population de 65 ans et plus selon le sexe,
1981, 1986, 1991, 1996, 1999, 2004, 2009
Ste-Rose-du-Nord

Genre / année	1981	1986	1991	1996	% Variation	1999 *	2004 *	2009 *	% Variation
Masculin	20	25	20	25	25,0	30	36	41	36,7
Féminin	10	15	15	20	100,0	22	32	38	72,7
TOTAL	30	40	35	45	50,0	52	68	79	51,9

Source : Compilation effectuée à partir des données de Statistique Canada, Recensements 1981, 1986, 1991, 1996.
 * Compusearch, Micromarketing, Données, Systèmes, 1999.

À cette fin, nous avons pu constater que la rapidité du phénomène du vieillissement de la population, qui est une caractéristique importante de notre structure d'âge, posera pour les années à venir un défi de taille au réseau de la santé et des services sociaux. Dans cette perspective, voyons maintenant quels services sont offerts actuellement aux aînés dans les municipalités du Bas-Saguenay (nord et sud).

CHAPITRE 2

IDENTIFICATION DES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES ÂGÉES SUR LE TERRITOIRE DU BAS-SAGUENAY (NORD ET SUD)

2.1 Organismes du milieu

Afin de distinguer chacun des organismes offrant des services aux personnes âgées, il nous est apparu important de faire une nomenclature à partir de leur couverture territoriale d'intervention. À cet effet, nous présentons ci-dessous une liste d'organismes dont les services sont offerts sur un territoire spécifique.

2.1.1 Au niveau local

Le milieu local signifie que l'organisme auquel nous faisons référence intervient exclusivement dans une municipalité rurale en particulier. À l'exception des Clubs de l'Âge d'Or de Saint-Félix-d'Otis et de L'Anse-Saint-Jean, tous les organismes qui suivent ont fait l'objet d'une rencontre individuelle, dûment représentés par leur président(e), leur vice-président(e), ou par un groupe délégué actif dans le club. Voici donc, la liste des organismes oeuvrant dans une municipalité locale.

- Club de l'Âge d'or de Saint-Félix-d'Otis
- Club de l'Âge d'or de Ferland-et-Boilleau
- Club de l'Âge d'or de Rivière-Éternité
- Club de l'Âge d'or de L'Anse-Saint-Jean
- Club de l'Âge d'or de Petit-Saguenay
- Club de l'Âge d'or de Saint-Fulgence
- Club de l'Âge d'or de Sainte-Rose-du-Nord
- Les Bénévoles de Saint-Félix d'Otis
- Groupe d'action communautaire de L'A.P.R.S. inc. *
- Groupe d'action communautaire de Santé Bénévole inc. de Ferland-et-Boilleau

* Le groupe d'action communautaire de L'A.P.R.S. inc. intervient dans quatre municipalités en particulier :

- Rivière-Éternité
- L'Anse-St-Jean
- Petit-Saguenay
- Sagard

2.1.2 Au niveau supra-local

Le palier supra-local est une instance ou entité qui intervient à l'intérieur de plusieurs territoires d'appartenances locaux sans pour autant couvrir l'ensemble d'une région spécifique. De ces organismes, nous avons rencontré le centre Cléophas-Claveau (pavillon C.L.S.C.) ainsi que le C.L.S.C. du grand Chicoutimi. Lors de nos entrevues, les personnes ressources agissaient au sein de l'organisation à titre d'organisateur communautaire. Il faut préciser que les services des différents C.L.S.C. couvraient les territoires suivants :

- Centre Cléophas-Claveau (pavillon C.L.S.C.) : St-Félix d'Otis, Ferland-et-Boilleau
- C.L.S.C. (point de service de l'Anse-St-Jean) : Rivière-Éternité, L'Anse-St-Jean, Petit-Saguenay
- C.L.S.C. du grand Chicoutimi : St-Fulgence, Ste-Rose-du-Nord

2.1.2 Au niveau régional

Le niveau régional signifie essentiellement que l'organisme intervient ou peut intervenir dans l'ensemble des municipalités de la région du Saguenay--Lac-St-Jean. Aucune rencontre n'a eu lieu avec des organismes à caractère régional. Cependant, nos visites avec les différents Clubs de l'Âge d'Or sur le plan local, nous auront permis de retracer les objectifs et mandats du Conseil de l'Âge d'Or de la région du Saguenay--Lac-St-Jean--Chibougamau-Chapais.

En effet, le conseil de l'Âge d'Or de la région 02 est né en 1970 et en plus d'être doté d'une solide structure démocratique, l'organisme est mandaté pour :

- « - Regrouper les Clubs de l'Âge d'Or existant dans les localités de la région et favoriser la création de clubs là où le besoin s'en fait sentir ;
- Permettre des échanges et des services entre les clubs ou autres organismes de l'âge d'or de la région;
- Donner une voix aux personnes âgées de la région afin de faire valoir l'ensemble de leurs besoins auprès des différents niveaux de pouvoir (privé, public, local, régional, provincial et fédéral) ;
- Assurer la défense et le progrès des droits de l'ensemble des personnes âgées de la région dans les domaines du logement, de la santé, de l'économie, du loisir occupation et du loisir détente ».

Dans cette perspective, le Conseil de l'Âge d'Or régional regroupe près de 75 Clubs de l'Âge d'Or et quelque 20 000 membres individuels. Le Conseil agit donc comme support aux interventions des clubs locaux.

2.2 Les services offerts

La présente section a pour but de faire l'inventaire des organismes offrant des services aux personnes âgées. De façon à faciliter la compréhension du lecteur, il nous est apparu pertinent de présenter les résultats sous forme de tableau afin de pouvoir visualiser les différents services offerts aux personnes âgées. Parallèlement, nous avons convenu d'élaborer ces services à partir des dimensions territoriales suivantes :

- Bas-Saguenay (sud)
- Bas-Saguenay (nord)

Tableau 10
Les services offerts sur le territoire du Bas-Saguenay (sud et nord)

Organismes	Territoire	Services offerts
Centre Cléophas-Claveau (pavillon C.L.S.C.) *	Bas-Saguenay sud	<ul style="list-style-type: none"> - Services médicaux - Services de santé courants - Services psychosociaux courants - Service de soutien à domicile incluant service de réadaptation - Service de l'organisation communautaire - Ligne Info-Santé C.L.S.C - Réadaptation externe - Hôpital de jour - Centre de jour
C.L.S.C du Grand-Chicoutimi	Bas-Saguenay nord	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien à domicile - Intervention psychosociale - Soins à domicile - Équipe de réadaptation - Service de nutrition - Programme d'organisme communautaire - Hôpital de jour
Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S. inc.	L'Anse-St-Jean Petit-Saguenay Rivière-Éternité Sagard	<ul style="list-style-type: none"> - Transport-dépannage (local et extérieur) - Dépannage immédiat - Tension artérielle - Clinique d'impôt - Transport adapté
Groupe d'action communautaire en santé Bénévoles de Ferland-et-Boilleau	Ferland-et-Boilleau	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien à domicile - Écoute, prises de tension artérielle, dépistage de glycémie, accompagnement - Suivi de cas, référence - Répit-dépannage - Parrainage des personnes âgées, Bonjour quotidien - Repas de sympathie - Bibliothèque, formation des bénévoles, journal d'information
Les Bénévoles de St-Félix-d'Otis	St-Félix-d'Otis	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien moral - Transport - Accompagnement - Participation aux soins de santé ou d'hygiène - Information, référence aux établissements - Livraison des repas - Parrainage civique - Soutien technique - Repas communautaire - Présence humaine
Clubs de l'Âge d'Or	Bas-Saguenay (nord et sud)	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre Amicale - Repas communautaire - Rencontre hebdomadaire (cartes, bingo, baseball poches, cours de danse, sacs de sable, tournoi de poches intergénérationnel) - Organisation de voyages

Note : * Comprend le point de service de L'Anse-St-Jean

2.2.1 Bas-Saguenay (sud)

Les services offerts aux personnes âgées dans les municipalités du Bas-Saguenay (sud) sont les suivants :

- **Services médicaux :** Consultation médicale sur rendez-vous qui s'adresse aux personnes âgées et à la population.
- **Services de santé courants :** Soins infirmiers tels que la prise de tension artérielle, les prélèvements, contrôle du diabète et du cholestérol, vaccination anti-grippale, etc. Ces services s'adressent à toute la population capable de se déplacer et aux personnes post-opérées.
- **Services psychosociaux courants :** Offerts par des travailleurs sociaux et des agents de relations humaines à toute personne vivant une situation difficile.
 - Angoisse
 - Deuil
 - Relations parents-enfants
 - Difficultés familiales
 - Violence conjugale
 - Etc.

L'ensemble de ces services énumérés précédemment s'adresse à la population en général et aux personnes âgées ambulantes. Cependant, les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent obtenir le service de maintien à domicile.

Service de soutien à domicile

Une équipe composée d'un médecin, de quatre infirmières, d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute, de quatre travailleurs sociaux, de trois infirmiers auxiliaires, d'un auxiliaire familial et social et d'un nutritionniste offrent leur aide à domicile pour une meilleure qualité de vie chez soi. Un service de prêt d'équipements est également accessible.

Ce service s'adresse à toute personne en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, malades chroniques). Les services offerts au Bas-Saguenay (sud) sont également avec une équipe plus réduite (un infirmier, un travailleur social, deux infirmiers, deux ergothérapeutes, deux physiothérapeutes et deux nutritionnistes).

Service de l'organisation communautaire

Pour la mise sur pied de services communautaires ou de groupes d'entraide impliquant les citoyens, l'organisateur communautaire est disponible pour la consultation, la planification, l'information et l'animation. Ce dernier peut intervenir et apporter un soutien aux organismes offrant des services aux âgées.

Ligne Info-santé CLSC

Ce service s'adresse à toute la population. Outre les services de santé et communautaires offerts par le C.L.S.C. et son point de service de L'Anse-St-Jean, d'autres sont offerts par les groupes communautaires présents sur le territoire du Bas-Saguenay (sud).

En effet, lors des rencontres, les responsables nous ont énuméré une série de services s'adressant à la population en général ou aux personnes âgées.

De ces services mentionnés, nous retrouvons notamment :

- Soutien moral;
- Transport régulier et transport adapté;
- Accompagnement;
- Participation aux soins de santé ou d'hygiène ;
- Information, référence aux établissements;
- Livraison des repas;
- Parrainage civique;
- Soutien technique;

- Repas communautaire;
- Présence humaine;
- L'accompagnement;
- Service médical;
- Programme Viactive...

De plus, d'autres services sont offerts en collaboration avec le C.L.S.C. On y retrouve les services suivants :

- Prise de tension artérielle;
- Suivi de cas;
- Glycémie;
- Programme Viactive;
- Clinique d'impôt;
- Transport-dépannage (local et extérieur);
- Dépannage immédiat;
- Bonjour quotidien...

Le Service des aides familiales de La Baie offre également des services complémentaires à une clientèle relativement diversifiée. Ces services complémentaires sont notamment l'entretien ménager et d'autres tâches liées aux services domestiques.

À cette liste, il ne faut pas oublier les différents Clubs de l'Âge d'Or dans chacune des municipalités rurales du Bas-Saguenay (nord et sud). Visant en grande majorité les personnes de 50 ans et plus, les Clubs de l'Âge d'Or ont comme principal objectif de créer un lieu de rencontre pour les personnes qui veulent se rencontrer tout en participant à une activité quelconque. De plus, une multitude d'activités sont proposées sur l'ensemble du territoire en question. Les principales activités que l'on rencontre sur le territoire sont :

- Parties de cartes;
- Repas communautaire;

- Bingo;
- Sacs de sable;
- Baseball-poche;
- Cours de danse...

Il faut souligner que d'autres activités ont lieu à l'extérieur des locaux des Clubs de l'Âge d'Or. En effet, ces activités qui proviennent d'une demande des membres généralement actifs aux rencontres hebdomadaires font l'objet de frais de participation pour les financer.

2.2.2 Bas-Saguenay (Nord)

Les services offerts aux personnes âgées ou à la population en général par le C.L.S.C du grand Chicoutimi sur le versant Nord du Saguenay sont principalement :

- Maintien à domicile.

Ce service s'adresse aux personnes suivantes : personnes post-opérées, personnes en convalescence à court terme, malades à long terme, personnes en déficience physique, intellectuelle ou avec des troubles de psychisme.

- L'intervention psychosociale;
- Service d'aide à domicile;
- Soins à domicile.

La caractéristique principale de ce programme est d'assurer un suivi systématique auprès des personnes âgées.

- Une équipe de réadaptation avec un service d'ergothérapie, physiothérapie;
- Service de nutrition;
- Programme d'organisation communautaire.

De plus, il ne faut pas oublier de mentionner que les Clubs de l'Âge d'Or de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord offrent une gamme d'activités hebdomadaires aux personnes âgées. Plus spécifiquement, les activités proposées lors des rencontres hebdomadaires sont le baseball-poche, le bingo, les cartes et les sacs de sable. Des cours de danse sont également offerts à des moments spécifiques de l'année. De plus, un tournoi de poches est organisé afin de tisser des liens intergénérationnels.

CHAPITRE 3

PARTICULARITÉS DES SERVICES OFFERTS AUX AÎNÉES

3.1 Description des différents services

Pour cette section, nous avons convenu de faire une brève description de chacun des services et de les regrouper sous forme de catégories. Cette pratique a pour but de faire une distinction entre les services à caractère sociaux et ceux liés à la santé. De plus, la description des différents services offerts sur le territoire du Bas-Saguenay (nord et sud) permettra aux lecteurs de prendre connaissance des spécificités de chacun des services offerts à la population en général et aux personnes âgées. Il faut préciser que certains services de santé ont été regroupés avec les services sociaux et ces derniers ont fait l'objet d'un regroupement avec les services de santé. Dans cet ordre d'idée, il devient incontournable d'adopter une approche sociale d'intervention dans certaines pratiques médicales qui nécessitent une écoute active des problèmes de santé de l'individu, mais également des situations d'ordre environnementales (famille, isolement, etc.).

En dernière analyse, nous avons ciblé les lieux de résidences et centres d'hébergement pour personnes âgées sur le territoire du Bas-Saguenay (sud et nord). Cette identification nous a donc permis d'observer les municipalités où il existe des structures d'accueil pour les aînées et d'être en mesure de mieux comprendre les attentes des différents intervenants locaux.

3.1.1 Les soins de santé

Les services de soins de santé qui sont mis sur pied pour les populations des différentes municipalités du Bas-Saguenay (nord et sud) sont en grande partie desservies par les deux C.L.S.C. (La Baie et Chicoutimi) ainsi que par le point de service de L'Anse-St-Jean. Il faut préciser que plusieurs services de santé sont dispensés en étroite collaboration avec les organismes communautaires du Bas-Saguenay.

Aux fins d'une meilleure compréhension pour le lecteur, nous avons jugé à propos de faire une description générale de chacun des services.

Tableau 11
Caractéristiques des services offerts aux aînées par les C.L.S.C.
(Bas-Saguenay nord et sud)

SERVICES OFFERTS	DESCRIPTIONS GÉNÉRALES
Les services médicaux	Consultation médicale sur rendez-vous
Les services de santé courants	Soins infirmiers : <ul style="list-style-type: none"> - prise de tension artérielle - prélèvements - diabète - cholestérol - vaccination anti-grippale
Le service de soutien à domicile	Aide à domicile pour une meilleure qualité de vie
Les services psychosociaux courants	<ul style="list-style-type: none"> - Angoisse - Deuil - Relations parents-enfants - Difficultés familiales - Violence conjugale
Intervention psychosociale	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi psychosocial pour personnes et familles vivants des difficultés - Évaluation des demandes d'aide à domicile - Évaluation pour régime de protection - Évaluation des personnes qui nécessitent de milieu de vie, orientation au COA pour admission en CHSLD
Service d'aide à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Support aux individus pour les activités de la vie quotidienne et domestique - Assistance dans les démarches - Enseignement à l'alimentation, la gestion budgétaire, les soins d'hygiène - Observation dans le milieu si les enfants ou les personnes en perte d'autonomie reçoivent les soins adéquats - Participation au plan d'intervention et aux discussions de cas
Services d'aide domestique *	<ul style="list-style-type: none"> - Repas - Lavage - ménage
Le Centre de jour	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et récupérer l'autonomie fonctionnelle - Réduire l'impact psychologique du vieillissement - Améliorer l'état physique - Maintenir le plus longtemps possible la personne âgée dans son milieu naturel de vie ou dans un milieu substitut - Contribuer à réduire l'engorgement des salles d'urgence - Accorder du répit et du dépannage aux familles, aux proches et au aidant naturel en offrant des services de gardiennage

L'hôpital de jour	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la personne âgée dans son milieu de vie naturel, dans des conditions adéquates et respectables - Permettre de recevoir des soins médicaux, infirmiers, psycho-sociaux et de réadaptation
Soins à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de l'état de santé - Suivi de santé - Soins palliatifs - Post-opérés - Référence interdisciplinaire
Équipe de réadaptation (L'ergothérapie)	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de domicile afin de rendre les lieux accessibles - Équipements spécialisés en vue de rendre la personne plus autonome et plus sécurisée - Adaptation du véhicule - Évaluation fonctionnelle globale de la personne - Vignette de stationnement - Des priorités sont établies en fonction des critères d'urgence
Équipe de réadaptation (physiothérapie)	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de l'état physique et de l'autonomie - Enseignement d'exercices divers, de l'utilisation d'auxiliaire à la marche, de transferts sécuritaires - Entraînement à la marche - Exercices de réadaptation - Diverses techniques spécialisées de physiothérapie - Conseils
Service de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la clientèle à risque nutritionnel et effectuer le suivi - Traiter les problèmes nutritionnels - Pour maintenir une continuité de service, rencontrer la clientèle qui n'a pas été vue à l'hôpital ou qui a besoin d'un suivi mais qui est trop faible pour aller chercher le service. - Supporter les intervenants à domicile
L'organisation communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers locaux et régionaux touchant la clientèle soutien à domicile - Dossiers locaux et régionaux touchant les problématiques (sociales, de santé, économiques et communautaires) de la clientèle soutien à domicile - Dossiers de revendications et de conscientisation pour les organismes communautaires du soutien à domicile - Support aux organismes communautaires de soutien à domicile - Développement local et communautaire d'organismes de soutien à domicile
Dossiers spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Service d'assistance à l'hygiène - Prévention des chutes - Groupe de support auprès des aidants naturels - Service d'Assistance-santé - Ressources intermédiaires - Télésurveillance - Prêt de matériel et équipements spécialisés

Note * : Entente intervenue avec la coopérative de solidarité de maintien à domicile Saguenay et le C.L.S.C. du grand Chicoutimi.

Les *services médicaux* consistent en la possibilité pour la population d'avoir une consultation médicale sur rendez-vous.

Les *services de santé courants* répondent à des soins infirmiers tels que la prise de tension artérielle, les prélèvements, diabète, cholestérol, vaccination anti-grippale, etc.

Le *service de soutien à domicile* est un programme pouvant également être lié aux services sociaux. Il s'adresse à toute personne en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, malades chroniques).

Ce service est soutenu par une équipe composée d'un médecin, de trois infirmiers, d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute, de 4 travailleurs sociaux et de trois préposés aux soins d'hygiène qui offrent leur aide à domicile pour une meilleure qualité de vie chez soi.

Les *services psychosociaux courants* offerts notamment par des travailleurs sociaux, des agents de relations humaines s'adressent à toute personne vivant une situation difficile :

- Angoisse
- Deuil
- Relations parents-enfants
- Difficultés familiales
- Violence conjugale

Le *service de soutien à domicile* s'adressant à toute personne en perte d'autonomie (personnes, âgées, handicapées, malades chroniques).

Le *centre de jour* vise trois types de clientèles potentiels. Dans un premier temps, les personnes âgées et plus spécifiquement celles en perte d'autonomie, dans un second temps, le réseau de support de la personne âgée

dont la présence ou l'absence présente un des facteurs déterminant d'un besoin d'hébergement. Dans un troisième temps, le réseau de soins et de services.

L'*hôpital de jour* est un service externe de deuxième ligne où les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent recevoir des soins médicaux, infirmiers, psycho-sociaux et de réadaptation. Son programme interdisciplinaire comprend notamment l'évaluation, le traitement, l'orientation et le suivi.

En ce qui concerne maintenant les services de soins de santé offerts par le C.L.S.C. de Chicoutimi, il a été possible de les recenser à partir de la brochure intitulée: « Organisation des services de maintien à domicile au C.L.S.C. du grand Chicoutimi ». Dans un premier temps, voyons les services de soins de santé offerts par le C.L.S.C. du grand Chicoutimi.

La *clientèle du maintien à domicile* peut se définir ainsi : toute personne, peu importe son âge, qui présente une ou des incapacités temporaires ou permanentes dont la cause peut-être physique, sociale ou psychique et qui doit recevoir à son domicile une partie ou l'ensemble des services requis. Elle se répartit comme suit :

- Personne post-opérée
- Maladie à long terme
- Personne en déficience physique
- Personne en déficience intellectuel
- Personne avec trouble de psychisme

Comme nous pouvons le constater, ces services peuvent s'adresser à une population élargie et non exclusivement aux personnes âgées. Cependant, ces derniers peuvent également bénéficier du service si l'une des conditions énumérées ci-dessus s'appliquent à leur situation existentielle.

L'équipe de réadaptation

L'équipe de réadaptation est composée des volets d'ergothérapie et de physiothérapie. Ces deux équipes de réadaptation s'adressent à la population en général et plus particulièrement aux personnes en perte d'autonomie. Dans ce contexte, le groupe des personnes âgées est une clientèle potentielle pour ces services.

Service de nutrition

Le service de nutrition tend à promouvoir et à agir sur la santé par une alimentation adaptée tant au niveau curatif que préventif.

De plus, ce service tend à maintenir ou rétablir l'état nutritionnel optimal de l'individu afin de maximiser leur rétablissement, leur autonomie, leur bien-être et ainsi, demeurer à domicile le plus longtemps possible. Dans cette perspective, on observe que les personnes de tous âges peuvent l'utiliser et que les personnes âgées sont aussi susceptibles de disposer du service.

Évidemment, il ne faut pas oublier la collaboration soutenue des organismes communautaires présents sur le territoire du Bas-Saguenay (sud). En plus de contribuer à l'essor et au développement de leur localité, ces organismes entretiennent d'étroites relations avec le C.L.S.C. La Baie et son point de service de L'Anse-St-Jean.

3.1.2. Les services sociaux

Les services sociaux regroupent pour la plupart l'ensemble des activités communautaires et des services offerts par le Service des aides familiales de La Baie et la Coopérative de solidarité de maintien à domicile du Saguenay.

Voici donc une liste des services sociaux offerts dans le Bas-Saguenay (sud et nord). Il faut souligner en premier lieu que ces services sont dispensés soit

par les C.L.S.C., les organismes communautaires, le Services des aides familiales de La Baie et la coopérative de solidarité de maintien à domicile du Saguenay.

Services psychosociaux courants :

Offert par des travailleurs sociaux et des agents de relations humaines à toute personne vivant une situation difficile.

Exemple : angoisse, deuil, relations parents-enfants, difficultés familiales, violence conjugale, organisation de maintien à domicile, programme d'aide financière, etc.

Service de l'organisation communautaire :

Pour la mise sur pied de services communautaires ou de groupes d'entraide impliquant les citoyens. L'organisateur communautaire est disponible pour la consultation, la planification, l'information et l'animation.

Sur le versant nord du territoire, l'organisation communautaire s'articule autour des dossiers locaux et régionaux touchant la clientèle de soutien à domicile (personnes âgées, handicapées, post-hospitalisées, en soins palliatifs...)

Dossier locaux touchant les problématiques (sociales, de santé, économiques et communautaires de la clientèle soutien à domicile).

Les organismes communautaires du Bas-Saguenay (sud) interviennent à différents niveau dans le développement social de leur collectivité. En effet, on retrouve une panoplie de services qui permettent de contribuer au mieux-être de la population en générale.

De ces services, on retrouve notamment :

- Le soutien moral aux personnes seules;
- Service de transport (à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité);
- Service d'accompagnement;
- Livraison de repas;
- Parrainage civique;
- Soutien technique;
- Repas communautaire;
- Présence humaine;
- Programme Viactive;
- Clinique d'impôt;
- Service de dépannage immédiat;
- Bonjour quotidien;

De plus, le Service des aides familiales et la Coopérative de solidarité de maintien à domicile du Saguenay offrent des services d'entretien ménager et autres tâches domestiques aux personnes âgées, retraitées et aux personnes éprouvant des difficultés à effectuer des tâches ménagères.

3.2 Utilisation des services par les personnes âgées

De façon à faciliter la compréhension du lecteur, nous avons convenu de reprendre chacun des organismes et d'identifier qualitativement combien de personnes âgées utilisent le service offert par l'organisme en question. Évidemment, pour la majorité des organismes, la fréquence n'a pu être validée à partir d'un nombre exact. De plus, la plupart des organismes offrent des services qui ne sont pas exclusifs aux personnes âgées. Il devient donc difficile d'établir un portrait exact concernant l'achalandage pour chacun des services

Tableau 12
Taux de fréquentation des personnes âgées
par rapport aux différents services

ORGANISMES	FRÉQUENTATION (qualitativement)
Centre Cléophas-Claveau (pavillon C.L.S.C.)	La majorité des personnes âgées des localités de St-Félix-d'Otis et de Feland-et-Boilleau
C.L.S.C. point de service de L'Anse-St-Jean	90 personnes âgées pour le service de maintien à domicile. Pour l'ensemble des services, la majorité y ont recours.
C.L.S.C. du grand Chicoutimi	La grande majorité de la population de 65 ans et plus.
Bénévoles de St-Félix-d'Otis	45 à 50 personnes.
Groupe d'action communautaire de Ferland-et-Boilleau	70 % des services offerts sont desservis aux personnes âgées.
Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S.	Pour la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000 : - Nombre de personnes aidées : 92 personnes - Total des services aux personnes âgées : 401 personnes
Club de l'Âge d'Or de Ferland-et-Boilleau	70 personnes membres. 30-35 personnes viennent régulièrement ou occasionnellement aux rencontres hebdomadaire.
Club de l'âge d'or de Rivière-Éternité	82 personnes membres . 10 personnes en moyenne se rencontrent au Club de l'Âge d'Or par semaine.
Club de l'âge d'or de L'Anse-St-Jean	50 personnes.
Club de l'âge d'or de St-Fulgence	10 à 15 personnes aux rencontres hebdomadaires.
Club de l'âge d'or de Ste-Rose-du-Nord	2 activités y sont offertes par semaine. Environ 50 % des personnes y participent

Le tableau ci-dessus nous montre que les services offerts par les C.L.S.C. sont bien accueillis par la population en général et par les personnes âgées. Les groupes communautaires sont pour leur part bien établis et connus de leurs collectivités respectives. Cependant, on remarque au niveau des Clubs de l'Âge d'Or que la fréquentation des activités hebdomadaires est plutôt faible.

En ce qui a trait au Service des aides familiales de La Baie, il nous a été possible de connaître le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus desservies par leurs services. Le tableau ci-dessous nous indique par municipalité le nombre de personnes desservie par le Service des aides familiales de La Baie

Tableau 13
Personnes âgées de 65 ans et plus desservies
par le service des aides familiales

Municipalités	Fréquence en nombre
Saint-Félix-d’Otis	38
Ferland-et-Boilleau	2
Rivière-Éternité	3
L’Anse-Saint-Jean	24
Petit-Saguenay	23
TOTAL	60

À la lecture de ce tableau, il ne faut pas conclure que les nombres représentés signifient que le service n’est pas utilisé au maximum. Il exprime le nombre de personnes qui utilisent le service et qui généralement en ont fait la demande, soit auprès des organismes communautaires ou à leurs C.L.S.C. respectifs. Cependant, on peut s’interroger sur la circulation de l’information à l’égard de ce service dans chacune des municipalités rurales du Bas-Saguenay (nord et sud).

3.2 Lieu de résidence et d’hébergement pour personnes âgées

De façon générale, l’énumération des lieux de résidence et centres d’hébergement pour personnes âgées sur le territoire a pour objectif de cibler les municipalités qui disposent d’endroits pour accueillir les personnes âgées autonomes ou en perte d’autonomie. Par ailleurs, comme en témoigne le tableau ci-dessous, les municipalités de Saint-Félix-d’Otis, Ferland-et-Boilleau ainsi que Sainte-Rose-du Nord ne disposent d’aucune résidence ou d’aucun centre d’hébergement pour personnes âgées sur leur territoire. Cependant, ces municipalités ont accès aux mêmes services d’hébergement que la population baieriveraine par exemple. De plus, il faut préciser que les municipalités de Rivière-Éternité, L’Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Saint-Fulgence sont munies d’établissements pour personnes âgées autonomes et ont accès aux services d’hébergement public du secteur.

Parallèlement, les services de santé offerts dans ces centres proviennent essentiellement des C.L.S.C. (La Baie « point de service de L'Anse-St-Jean » et du grand Chicoutimi).

Tableau 14
Lieux de résidence et centre d'hébergement pour personnes âgées
sur le territoire du Bas-Saguenay (nord et sud)

Municipalités	Résidence et centre d'hébergement
Sain-Félix d'Otis	Aucun
Ferland-et-Boilleau	Aucun
Rivière-Éternité	O.M.H. pour personnes âgées autonomes (1) *
L'Anse-Saint-Jean	Habitat de l'Anse pour personnes âgées autonomes (1)
Petit-Saguenay	La maison des gens d'ici pour personnes âgées autonomes (1)
Saint-Fulgence	Foyer de L'Anse pour personnes âgées autonomes (1)
Sainte-Rose-du-Nord	Aucun
Total	4 Résidences et centres d'hébergements

Source : Municipalités de Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boilleau, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Saint-Fulgence, Sainte-Rose-du-Nord.

* Ne peut être considérée comme une véritable résidence ou centre d'hébergement pour personnes âgées

CHAPITRE 4

PRIORITÉS D'INTERVENTION À COURT ET MOYEN TERME

Lors de nos rencontres avec les différents intervenants locaux, nous avons jugé à propos d'identifier certaines priorités d'intervention, de concert avec les personnes interrogées. Néanmoins, il faut préciser que les axes prioritaires d'intervention qui seront élaborées ci-dessous ont été tirées à partir des commentaires formulés lors des rencontres. Donc, ces priorités d'intervention n'ont pas été soumises à un processus de validation auprès de la population cible.

4.1 Bas-Saguenay (nord et sud)

De façon générale, certains besoins non comblés par les services offerts aux personnes âgées ont été exprimés par les différentes personnes rencontrées. Voici donc une liste détaillée de ces besoins non comblés pour l'ensemble du territoire rural du Bas-Saguenay.

- stationnement gratuit au centre hospitalier;
- augmenter les services à domicile;
- médecin sans rendez-vous;
- services de repas à domicile;
- plus grande variété d'activités sociales ;
- voyage à l'extérieur;
- augmenter les ressources humaines pour l'exécution de travaux extérieurs (entretien générale, déneigement);
- gratuité des services.

De plus, plusieurs intervenants nous ont identifié des projets ou des programmes qui pourraient être mis en place afin d'améliorer non seulement la qualité de vie des personnes âgées, mais également de contribuer à renforcer les services déjà existants. De ces projets ou programmes nous retrouvons notamment :

- résidence pour personnes âgées;
- formation;
- projet centre d'hébergement;
- réviser la fréquence des visites des médecins et infirmières dans certaines municipalités.

Suite à ces constats, il a été possible d'énumérer un certain nombre de difficultés ou de problématiques auxquelles auront à faire face les organismes locaux. Ces problèmes ou difficultés ne concernent pas les aînées directement. Cependant, les difficultés que risquent de rencontrer les organismes locaux dans l'avenir ne sont pas pour autant sans conséquence sur la qualité des services offerts aux aînées. Ces différentes problématiques vécues par les organismes rencontrés sont :

- recrutement des bénévoles ;
- relève du bénévolat ;
- financement difficile ;
- formation du personnel ;
- augmentation des ressources humaines dans l'avenir afin de répondre aux demandes d'une population cible grandissante.

Parallèlement, un certain nombre de personnes nous ont signifié des problèmes portant sur la faible représentation des membres actifs lors des activités proposées par leur organisation. De plus, des intervenants nous ont souligné que les aînées devraient utiliser davantage les services offerts actuellement. Un plus grand recours des aînées aux activités et programmes leur étant offerts permettrait aux organismes de justifier l'existence des services et d'élargir leur champ d'intervention auprès des aînées.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons demandé aux intervenants de formuler certains commentaires à l'égard du vieillissement de la population et si les services

actuels pourront répondre à la demande de la population de 65 ans et plus dans l'avenir. Ces commentaires nous ont permis d'identifier certaines problématiques et d'observer les préoccupations du milieu local face au vieillissement de la population. Voici donc une liste de commentaires formulés par les différents intervenants rencontrés.

- Prévoir une augmentation des services de base aux personnes âgées dans l'avenir ;
- Considérer le facteur augmentation de l'espérance de vie dans l'élaboration de nos services dans le futur ;
- Ajuster nos interventions en rapport avec les besoins de santé exprimés par la population ;
- Assurer la relève du bénévolat ;
- Garantir le financement des programmes dans le futur ;
- Sensibiliser les aînés à participer davantage aux activités leur étant destinées ;
- Créer des maisons d'hébergement pour personnes âgées dans certaines municipalités.

4.2 Municipalités

La section précédente avait pour objectif de regrouper l'ensemble des préoccupations du Bas-Saguenay (nord et sud). Cependant, lors de nos rencontres avec les différents intervenants du milieu local, plusieurs projets structurants ont été soulignés lors des rencontres. Donc, nous présentons ci-dessous les priorités et préoccupations de chacune des municipalités du Bas-Saguenay (nord et sud) ainsi qu'un certain nombre de projets exprimés par les intervenants du milieu.

SAINT-FÉLIX D'OTIS

Préoccupations et inquiétudes :

- Recruter des bénévoles.
- La relève des bénévoles.
- Incertitude au niveau du financement des programmes.
- Difficulté à rejoindre les personnes âgées.

FERLAND-ET-BOILLEAU

Préoccupations et inquiétudes :

- Crainte concernant la relève du bénévolat.
- Augmenter le financement pour maintenir les programmes existants.
- Prévoir un nombre suffisant de ressources humaines.

Projet structurants :

- Centre d'hébergement pour les personnes âgées (maison privée).

RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Préoccupations et inquiétudes du milieu :

- Augmenter la participation des aînées aux activités leur étant proposées.
- Utiliser davantage les services étant destinés aux personnes âgées (ceux qui expriment un besoin).
- Consulter les personnes âgées directement afin de déterminer leurs besoins.

L'ANSE-SAINT-JEAN

Préoccupation(s) et inquiétudes du milieu :

- Financement difficile à l'égard des différents programmes.
- Assurer un nombre suffisant de ressources humaines afin de répondre à l'augmentation de la population de 65 ans et plus.
- Augmenter l'utilisation des services offerts aux personnes âgées leur étant destinées (ceux qui en expriment le besoin).

PETIT-SAGUENAY

Préoccupation(s) et inquiétudes du milieu :

- Financement difficile à l'égard des différents programmes.
- Assurer un nombre suffisant de ressources humaines afin de répondre à l'augmentation de la population de 65 ans et plus.
- Augmenter l'utilisation des services offerts aux personnes âgées leur étant destinées (ceux qui en expriment le besoin).
- Augmentation de l'espérance de vie qui risque d'engendrer une demande à plus long terme.

SAINT-FULGENCE

Préoccupation(s) et inquiétudes du milieu :

- Augmenter la participation des aînées aux activités leur étant offertes.
- Difficulté au niveau du financement.
- Assurer la relève au niveau du bénévolat.
- Garantir que les services offerts aujourd'hui pourront répondre à la demande de demain.

SAINTE-ROSE-DU-NORD

Préoccupation(s) et inquiétudes du milieu :

- Préparer la relève au niveau du bénévolat.
- Assurer une bonne collaboration de la municipalité à tous les projets.
- Consolider les services existants dans l'avenir.
- Prévenir et s'ajuster aux impacts du vieillissement de la population.

Projet(s) structurant(s) :

- Créer une maison d'hébergement pour personnes âgées.
À cet effet, il semble qu'un bloc appartement pourrait être disposé et aménagé pour les personnes âgées.

CONCLUSION

Cette étude sur l'identification des services offerts aux aînées et les préoccupations des différents intervenants en regard de l'avenir, nous a permis de constater que, malgré les efforts consentis par ces derniers, plusieurs interrogations ont été formulées en rapport avec le vieillissement grandissant de la population.

En effet, même si ce document n'expose pas explicitement les craintes des aînées, il n'en demeure pas moins que lors de nos rencontres avec les différents intervenants, plusieurs nous ont exprimé leurs inquiétudes à l'égard du financement des services, de la relève au niveau du bénévolat ainsi qu'au niveau du nombre croissant de personnes âgées sur le territoire.

Au niveau territorial, les deux C.L.S.C. (fjord, point de service de L'Anse-St-Jean et du grand Chicoutimi) couvrent l'ensemble des municipalités du Bas-Saguenay (nord et sud). De plus, les organismes communautaires du Bas-Saguenay sud travaillent en étroite collaboration avec le C.L.S.C. afin d'offrir une gamme de services des plus diversifiés (sociaux, santé, etc.). Les Clubs de l'Âge d'Or, présents dans chacune des municipalités, ont une vocation à caractère récréatif où les aînées peuvent se rencontrer pour échanger et partager des activités communes.

De plus, l'ensemble des services offerts par les C.L.S.C. aux aînées sur le territoire du Bas-Saguenay (nord et sud) regroupent notamment des services médicaux, de santé courants, de soutien et d'aide à domicile, psychosociaux, de réadaptation, nutritionnels, d'organisation communautaire et des dossiers spécifiques.

En résumé, les éléments retenus par la présente étude ont voulu mettre en lumière les différents services offerts aux aînés sur le territoire du Bas-Saguenay (nord et sud) et d'identifier, de concert avec les différents intervenants locaux (C.L.S.C., groupes communautaires, Clubs de l'Âge d'Or), des priorités d'intervention à court et à moyen terme. Par ailleurs, il serait intéressant dans un avenir rapproché d'approfondir nos

connaissances sur l'accroissement de la population de 65 ans et plus, en créant un échantillon représentatif de cette strate d'âge, afin de cibler les besoins qui seront encourus au cours des prochaines années.

BIBLIOGRAPHIE

C.L.S.C. du grand Chicoutimi, *Bottin des services de maintien à domicile*, septembre 2000.

C.L.S.C. du grand Chicoutimi, *Organisation des services de maintien à domicile au C.L.S.C. du grand Chicoutimi*, 17 octobre 2000.

R.R.S.S.S., *Bottin des ressources*, 2000.

STATISTIQUES Canada, *Recensements 1981, 1986, 1991, 1996*, division de recensement et subdivision de recensement.

Brochure(s) et statistique(s) :

Groupe d'action communautaire de L'A.P.R.S., 2000.

Groupe d'actions communautaires Santé Bénévole inc., Ferland-et-Boilleau, 2000.

Les Bénévoles de Saint-Félix d'Otis, 2000.

Services des aides familiales de La Baie, *Personnes âgées de 65 ans et plus desservies*, 2000.

ANNEXE

SCHÉMA D'ENTREVUE

- 1- Quels sont les programmes offerts aux personnes âgées venant de votre organisme ?
- 2- Quel territoire est couvert par vos services ?
- 3- Connaissez-vous d'autres organismes qui offrent des services aux personnes âgées dans votre municipalité ?
- 4- Combien de personnes âgées (approximativement) dans votre municipalité utilise les services offerts par votre organisme ?
- 5- Les personnes âgées vivant dans votre municipalité expriment-elles des besoins non comblés par les services déjà existants ?
À votre avis, y-a-t-il des besoins non comblés actuellement ?
Quels sont-ils ?
- 6- D'où proviennent les différentes sources de financement liés à chacun des services énumérés précédemment ?
- 7- Y-a-t-il des programmes où les sources de financement proviennent des aînées qui utilisent ce service ? Quels sont ces services ?
- 8- Votre organisme offre-t-il les soins infirmiers à domicile dans votre municipalité ?
Quels sont-ils ?
- 9- Avez-vous des dépliants ou brochures expliquant l'ensemble des services offerts par votre organisme ?
- 10- Y-a-t-il actuellement des projets pour les personnes âgées soient par l'organisme ou d'autres organismes locales dans les municipalités en voie de concrétisation ?
Quels sont-ils ?
- 11- Ces nouveaux programmes destinés aux personnes âgées en voie de réalisations répondent-ils à des besoins exprimées par cette population-cible ?
- 12- Le personnel attaché aux services offerts aux aînées est-il suffisant pour combler la demande dans votre municipalité ?
- 13- Existe-t-il actuellement dans votre municipalité un réseau d'aide familiale offrant des services aux aînés ?

- 14- Les personnes âgées disposent-elles d'établissements, locaux, etc. pour se rencontrer dans votre municipalité ?

COMMENTAIRES

- 1- À votre avis, étant donné que la population vieillissante est une réalité bien présente sur notre territoire, croyez-vous que les services offerts aujourd'hui pourront répondre à la demande des aînées dans le futur ?
- 2- Commentaire personnel concernant la réalisation de cette étude.